

# Front Commun PE Common Front EP



M. Martin Schulz  
Président du Parlement Européen  
PHS 09B011  
1047 Bruxelles

Bruxelles, le 7 septembre 2012

Monsieur le Président,

Le Front Commun du Parlement européen a pris connaissance de votre lettre du 10 juillet 2012 au Représentant Permanent du Danemark au sujet de la réaction à votre demande d'obtenir des renseignements sur le statut et les conditions de travail des membres des Représentations Permanentes.

Dans votre lettre, vous regrettez le manque de transparence et de coopération de la part des Représentations Permanentes et vous soulignez l'importance de pouvoir disposer des renseignements demandés dans le contexte de la réforme statutaire. Ces éléments d'informations nous semblent effectivement indispensables pour soutenir l'action importante menée par Mme Dagmar Roth-Behrendt en sa qualité de rapporteure pour le dossier législatif.

Le Front Commun du Parlement européen tient à vous remercier chaleureusement de votre prise de position claire et partage votre analyse que les fonctionnaires de l'Union ne peuvent être comparés qu'avec les personnes travaillant aux Représentations Permanentes.

Nous nous réjouissons de trouver en vous encore une fois un défenseur d'une fonction publique européenne forte et indépendante et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre haute considération.

Pour le Front Commun du Parlement européen,

Cristiano Sebastiani

cc. Mme Dagmar Roth-Behrendt